



**Commune de Lucens**

**Municipalité**

Service des bâtiments

---

Préavis n° 13 – 2011  
au Conseil communal

**"Construction d'un refuge forestier"**

**Crédit demandé : Fr. 400'000.-**

Lucens, le 31 octobre 2011

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet du préavis</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Genre de construction</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Coût de la construction</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Financement</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>Conclusions</b>	<b>7</b>

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

## **1 Objet du préavis**

Le refuge de Lucens, situé sur les hauts de Ponty, a été érigé il y a de très nombreuses années. C'est en effet, vers la fin des années 1960 que la Commune de Lucens a récupéré un ancien baraquement du chantier de construction de la centrale expérimentale de Lucens. Ce baraquement, tout en bois, a été aménagé en refuge, selon les besoins de l'époque, pour le plus grand plaisir des Lucençois. Agé de plus de 40 ans, ce refuge montre des signes de grandes faiblesses et il n'est plus adapté à la demande des utilisateurs. Malheureusement, sa structure ne permet pas de faire les transformations nécessaires pour répondre au minimum des exigences souhaitées par l'ensemble de la population.

C'est pourquoi la Municipalité a opté pour la construction d'un nouveau refuge, sur le même site. A l'entrée d'une magnifique forêt de chênes en pleine évolution, avec une vue imprenable sur les Préalpes fribourgeoises, un cadre respirant la tranquillité, facile d'accès en toutes périodes de l'année et surtout une zone de détente appréciée de tous les habitants de Lucens.

## **2 Genre de construction**

Protégé par une lisière forestière étagée, ce nouveau refuge se devait de s'intégrer parfaitement dans ce magnifique cadre forestier entièrement ravagé par l'ouragan "Lothar" en décembre 1999.

Dès les premières discussions, la Municipalité a été convaincue qu'une construction en bois serait la meilleure solution, et qu'un refuge entièrement en bois selon la méthode ancestrale de la fuste permettrait une intégration parfaite de ce nouveau bâtiment.

### **Qu'est-ce que la fuste ?**

Cette technique artisanale de construction n'implique qu'infiniment peu de pollution grâce à l'utilisation d'un outillage minime tel que des tronçonneuses, une grue électrique, des ponceuses et peu de transports grâce à l'utilisation de bois local. Une construction en fuste est faite de billes entières, écorcées et traitées contre les insectes et la vermine. Les billes sont taillées et croisées afin de stabiliser la construction.

Sur cette certitude, un fustier professionnel a été contacté et nous lui avons demandé de nous faire les plans de notre futur refuge en fonction de nos idées de base.

#### Les contraintes imposées au fustier

Refuge ayant une attractivité visuelle et une utilisation fonctionnelle

Pouvant abriter environ 55 - 60 personnes à l'intérieur

Offrir une surface ouverte au public

Accès facile pour les handicapés

Ouverture et vue sur les Préalpes fribourgeoises

Préserver la place existante sur le devant du refuge

Limiter au maximum l'impact sur la zone forestière

La première version a été soumise à tous les services de l'Etat en vue d'une détermination préalable. Ce premier projet a passé tous les écueils sauf celui du dimensionnement. En effet, le service des forêts nous a rappelé que l'emprise maximale au sol ne pouvait être supérieure à 120 m<sup>2</sup>, et que le bâtiment devait être une seule entité.

Il aura fallu 4 variantes pour répondre à notre demande, et c'est ce projet, que la Municipalité soumet à votre sagacité.

Pour une meilleure compréhension des plans, voici une petite présentation de la construction.

#### **Aménagement du refuge**

Le refuge sera construit avec les bois de la forêt voisine du Bois de Ban, située à moins de 500 m' de l'emplacement du refuge actuel.

Ce nouveau refuge bénéficiera d'un éclairage électrique et sera tenu hors gel afin de permettre les locations hivernales.

Il sera relié au réseau d'eau et les utilisateurs pourront bénéficier de l'eau chaude pour la vaisselle et les nettoyages.

En arrivant par le chemin du refuge, vous découvrirez un bâtiment harmonieux, équilibré, avec un couvert de 30 m<sup>2</sup> qui fera face aux Préalpes fribourgeoises. La toiture offrira une large couverture afin de protéger au mieux les bois de la structure.

Pour des raisons d'esthétique, nous n'avons pas prévu de volets aux fenêtres.

La porte d'entrée du refuge sera située sur le côté Nord. L'entrée sera protégée de la pluie par un petit porche. Cette porte donnera accès à la pièce principale d'une grandeur de 60.0 m<sup>2</sup>. Cette surface offrira de l'espace et permettra la mise en place de 5 à 7 tables d'environ 10 personnes. La partie principale sera ouverte jusqu'au toit. Cette pièce est reliée au couvert extérieur par une porte-fenêtre à deux battants de 90 cm, soit une largeur de 180 cm pour un accès aisé à tous.

A gauche de l'entrée, le coin-cuisine. D'une grandeur d'environ 8 m<sup>2</sup>, il sera composé de deux blocs.

En face de la paroi comprenant les appareils suivants : frigo, double plonge inox avec égouttoir, cuisinière vitrocéramique avec four, hotte d'aspiration et petit plan de travail.

Le deuxième comprendra un grand plan de travail et des armoires pour ranger casseroles et ustensiles de cuisine.

Toutes les faces visibles et les portes extérieures seront faites en hêtre plaqué stratifié.

Un boiler, d'une contenance de 100 lt sera installé pour l'eau chaude.

A relever que la Municipalité a pris l'option de ne pas mettre à disposition des locataires tout le matériel de restauration (assiettes, verres, etc ...). Ceci pour des raisons pratiques de conciergerie et de contrôle.

A droite de l'entrée, le coin WC d'une surface d'environ 4.5 m<sup>2</sup>. Accessible depuis l'intérieur du refuge, cette partie sera équipée d'une cuvette de WC avec lunette, d'un petit lavabo avec eau froide et d'un miroir.

Le refuge sera tenu hors gel pendant la période hivernale, l'électricité sera amenée au refuge, permettant l'éclairage et l'apport en énergie pour le coin cuisine.

Un fourneau suédois avec pierre ollaire complètera l'aménagement intérieur pour le chauffage.

Afin de permettre le rangement du bois de feu, de tables et de petit matériel, un coffre de 8 m' par 1m' par 1m' sera placé à l'arrière du refuge.

En résumé :           Refuge intérieur hors tout 11 m' x 8 m' soit 88 m<sup>2</sup>  
                              Couvert extérieur de 30.0 m<sup>2</sup>  
                              **Total de 118.0 m<sup>2</sup>**

### 3 Coût de la construction

Sur la base d'offres indicatrices demandées à plusieurs entreprises de la place, la Municipalité peut avancer les coûts suivants :

<b>Préparation de la place</b>	<b>53'000.00</b>
Démontage de l'ancien refuge, recyclage des matériaux, mise en décharge. Préparation nouvel emplacement, terrassement, nivelage, dalle, maçonnerie	
<b>Raccordement électrique (Romande Energie)</b>	<b>20'000.00</b>
<b>Construction du refuge</b>	<b>198'000.00</b>
Fourniture du bois, épicéa d'un Ø moyen de 36 cm (80.0 m3) Ossature en rondins, taille, montage, isolation, plafond / isolation / couverture en tuiles, menuiserie, fenêtres, portes, option panneaux pour fenêtres et mezzanine, ferblanterie, chenaux, etc... .	
<b>Aménagement intérieur</b>	<b>71'000.00</b>
Aménagement électrique intérieur (prises multiples, lumière, tableau électrique) Aménagement cuisine (meubles + cuisinière vitrocéram + frigo + hotte d'aspiration) Carrelage pour intérieur du refuge et couvert (118 m2) Sanitaire (branchement de l'eau, WC + cuvette, boiler, radiateur hors gel) Ameublement (10 tables, 60 chaises) Ustensiles de cuisine, casseroles, etc ...	
<b>Chauffage</b>	<b>15'000.00</b>
Poêle suédois, canal de cheminée, protection feu	
<b>Aménagements extérieurs</b>	<b>10'000.00</b>
Arborisation, mise en ordre du pourtour du refuge, gravier, remise état place	
<b>Honoraires et prestations</b>	<b>10'000.00</b>
Dossier d'enquête, implantation, taxe épuration, eau, permis construire)	
<b>Divers et imprévus</b>	<b>23'000.00</b>
Divers et imprévus ~ 6%	
<b>Total estimé pour la construction</b>	<b>400'000.00</b>

#### 4 Financement

La Municipalité vous propose de ne pas recourir à l'emprunt pour le financement de ce projet de refuge. Elle vous propose de retirer la somme de Fr. 400'000.00 du fonds de réserve générale, compte N° 9282.0 qui se monte à ce jour à Fr. 900'590.49.

Naturellement, le coût de location du nouveau refuge sera modifié. En fonction de la qualité de l'offre, le coût de location pour l'usage du refuge (intérieur et couvert) ainsi que du coin barbecue sera de :

Fr. 200.00 pour les habitants de Lucens

Fr. 300.00 pour les gens de l'extérieur

#### 5 Conclusions

En conclusion, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,

Vu le préavis municipal no 13-2011

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Où le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

#### décide

1. d'autoriser la Municipalité à démolir le refuge actuel, recycler ou mettre en décharge DCMI les déchets issus de cette démolition,
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de reconstruction du refuge communal pour un montant de Fr. 400'000.00,
3. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 400'000.00 sur le compte de réserve générale N° 9282.0 qui se monte à ce jour à Fr. 900'590.49.

Municipal responsable : Patrick Gavillet

Approuvé en séance de Municipalité le 14 novembre 2011

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



E. Berger

Annexe(s) : Plan d'aménagement



La Secrétaire :



C.-L. Cruchet

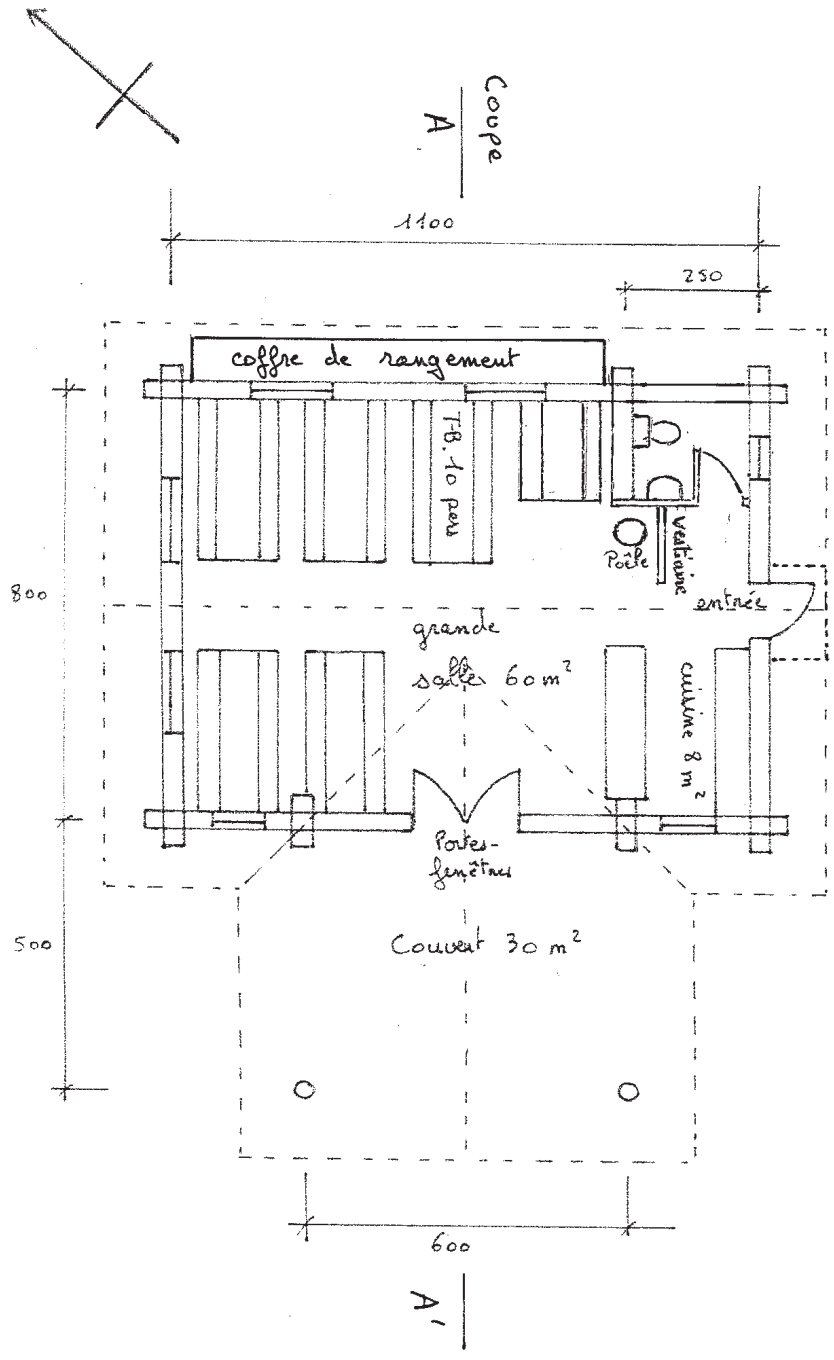
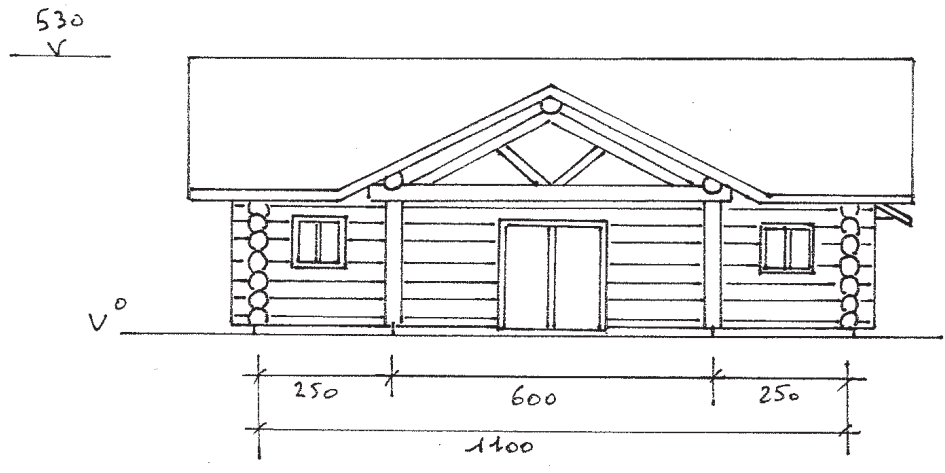
Projet de reconstruction du refuge forestier de Lucens.

Ech 1:100<sup>ème</sup>

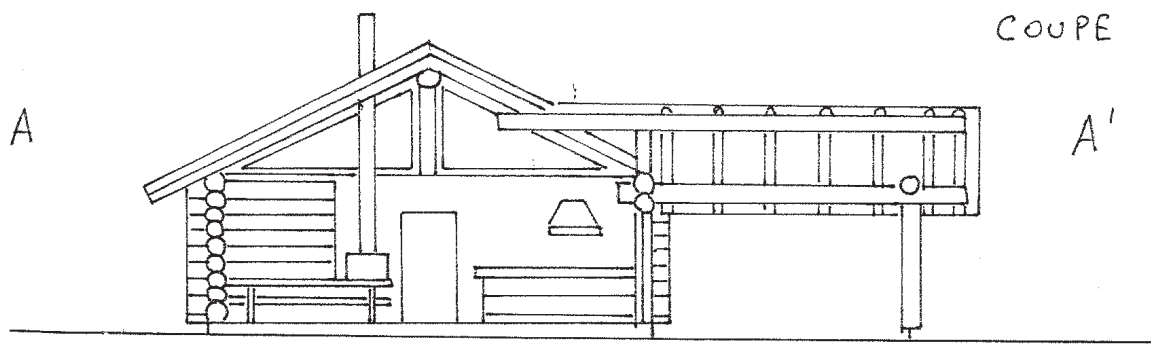
Le 11/10/11

Alibert Sàrl 1616 Attalens  
 Constructions en bois ronds  
 079 / 680 05 88 Fax 021 / 947 59 90  
 E-mail: m-p-alibert@bluewin.ch

FACADE S/E



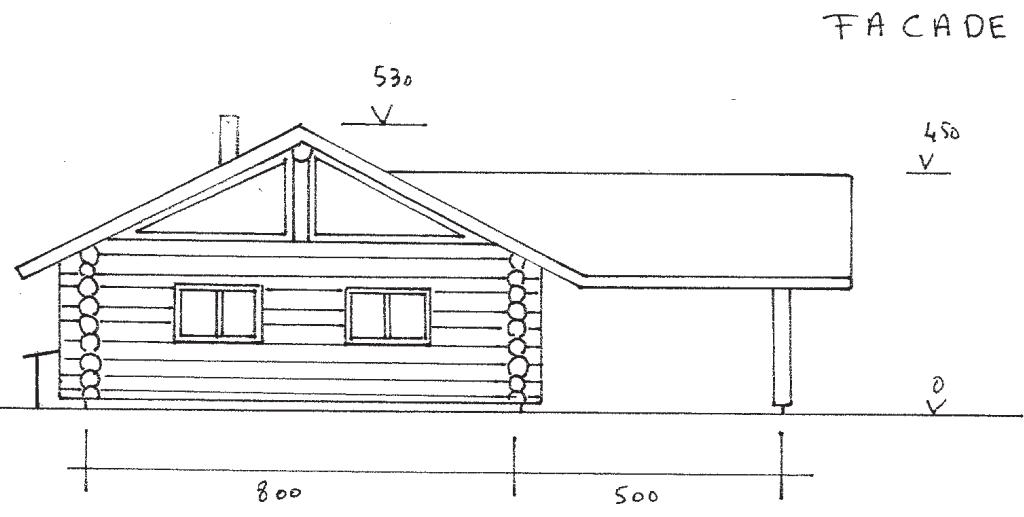




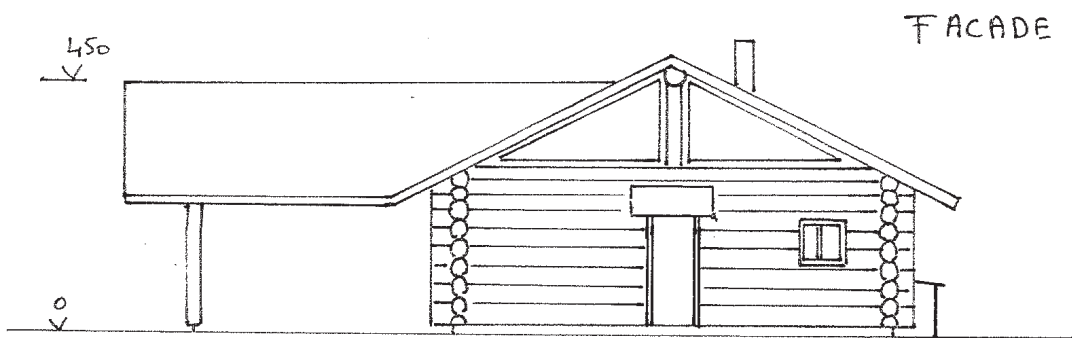
COUPE A-A'

Projet de reconstruction  
 du refuge forestier  
 de Lucens  
 Ech. 1:100<sup>ème</sup>  
 Le 11/10/11

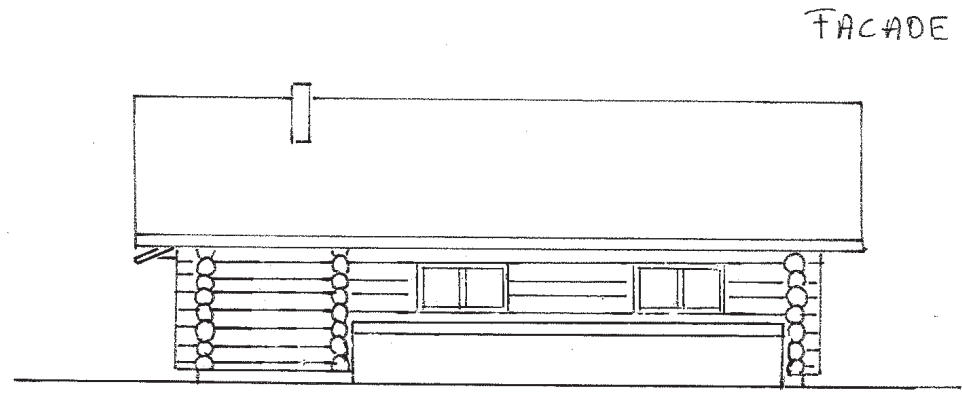
Alibert Sàrl 1616 Attalens  
 Constructions en bois ronds  
 079 / 680 05 88 Fax 021 / 947 39 90  
 E-mail: m-p-alibert@bluewin.ch



FACADE S/O



FACADE N/E



FACADE N/O